



COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4529, rue Clark, Montréal, Québec H2T 2T3 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué de presse

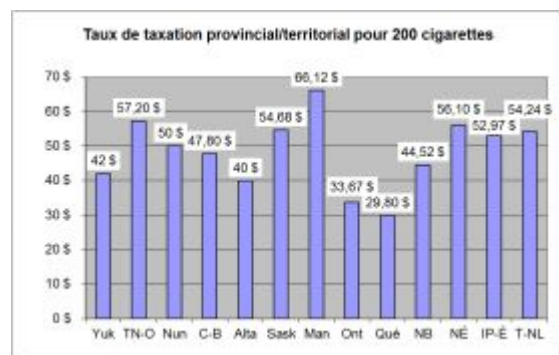
Hausse de la taxe provinciale sur le tabac : ***Le gouvernement a choisi d'agir en fonction de l'intérêt public plutôt que des protestations des porte-étendard de l'industrie du tabac***

Montréal, le 4 juin 2014 — Les groupes ayant réclamé une hausse de la taxe provinciale sur le tabac applaudissent le **gouvernement du Québec** pour avoir priorisé la santé des Québécois en augmentant la taxe de 40 cents par paquet de 20 cigarettesⁱ, plutôt que de servir les intérêts de l'industrie du tabac et des groupes qui l'appuient.

Compte tenu des progrès soutenus réalisés au Québec en termes de réduction de la contrebande de tabac, les groupes de santé ont réclaméⁱⁱ une hausse de la taxe sur le tabac pour encourager la cessation et réduire l'initiation au tabagisme chez les jeunes. En parallèle, certaines associations de commerçantsⁱⁱⁱ (notamment celles ayant des liens étroits avec l'industrie du tabac^{iv}) ont mené une campagne alarmiste alléguant qu'une nouvelle hausse de la taxe allait « *risquer la fermeture de centaines* » de dépanneurs,^v et que les dernières hausses « *sont venues stimuler la contrebande de tabac* »^{vi} malgré les estimés officiels indiquant une stabilisation du marché de la contrebande depuis 2011.^{vii}

Notons que même en tenant compte de cette hausse, le Québec demeure la province canadienne avec le taux de taxation le plus bas.

Selon **Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « *aujourd'hui le gouvernement Couillard donne raison aux autorités sanitaires de l'OMS ainsi qu'aux experts économiques et du crime organisé de la Banque mondiale qui soutiennent qu'il est possible d'augmenter les taxes tout en réprimant la contrebande.*^{viii} *C'est justement ce qui s'est produit dans le cas de la dernière hausse de la taxe provinciale en novembre 2012, qui n'a pas provoqué de résurgence de la contrebande et, ce, malgré les prédictions alarmistes des groupes qui se rallient aux positions de l'industrie du tabac.* »



En effet, le budget précise qu'« *alors que la part de marché de la contrebande était estimée à près de 30 % en 2009, elle a diminué à 14 % en 2013, un niveau stable depuis 2011 et similaire à celui observé au début des années 2000.* »^{ix} Par ailleurs, les efforts de lutte contre la contrebande seront renforcés par une injection additionnelle de 1 million \$ pour notamment financer deux nouvelles équipes d'enquête locales.^x

Nouveaux revenus pour le système de santé

Madame Doucas ajoute que « *cette hausse va non seulement générer d'importants revenus supplémentaires — 90 millions \$ en 2014-2015 et 120 millions \$ en 2015-2016^{xi} — qui bénéficieront à tous les contribuables, mais résultera aussi en des dizaines de milliers de fumeurs en moins, ce qui provoquera*

d'importantes économies au niveau des soins de santé. Cette hausse pourrait être encore plus bénéfique si une partie des nouveaux revenus était investie dans les efforts de prévention des maladies évitables comme celles causées par le tabagisme.

« Rappelons que les revenus des taxes sur le tabac découlent de la consommation d'un produit singulièrement néfaste, qui ne procure aucun bénéfice à la société et que le gouvernement a tout intérêt à combattre. En fait, ce serait déplorable si le gouvernement n'en consacrait pas au moins un peu plus pour assurer un meilleur financement de la lutte contre le tabagisme qui, rappelons-le, représente la première cause de maladies et de décès évitables au Québec. »

Notons que le budget de la lutte contre le tabagisme (20 millions \$) n'a pas augmenté depuis 2003. Afin de seulement ajuster ce montant au taux d'inflation depuis 2003, le budget devrait être bonifié de 4 millions \$. Et pour n'atteindre que le plancher de financement optimal recommandé par les autorités mondiales de santé, le Québec devrait augmenter son budget de lutte contre le tabac à 40 millions \$, ce qui représente moins de 4 % des revenus générés par la taxe provinciale sur le tabac.^{xii}

Éloges pour la décision du gouvernement

Selon **madame Suzanne Dubois, directrice générale de la division du Québec de la Société canadienne du cancer**, *« nous applaudissons le gouvernement du Québec pour avoir décidé de respecter le consensus scientifique à l'effet qu'une majoration des taxes sur le tabac aura un impact direct et important sur le tabagisme. Avec un tiers des décès par cancer attribuables au tabagisme, il est clair que la lutte contre le cancer passe par la lutte contre le tabagisme. Des prix plus élevés dissuadent les jeunes de commencer à fumer et incitent les fumeurs à arrêter. C'est une mesure qui est bonne pour la santé des Québécois et pour l'économie. »*

Selon **monsieur Mario Bujold, directeur général du Conseil québécois sur le tabac et la santé**, *« les études indépendantes confirment que les jeunes sont particulièrement sensibles aux prix et malgré la disponibilité de tabac de contrebande, ce sont en général les produits légaux qui représentent la porte d'entrée au tabagisme pour les jeunes. Ainsi, l'augmentation des taxes aura un impact déterminant sur l'initiation et l'expérimentation du tabagisme au Québec. »*

Selon **madame Dominique Massie, directrice générale de l'Association pulmonaire du Québec**, *« la hausse des taxes représente une bonne nouvelle à cause de son effet dissuasif sur les jeunes. Pour ceux et celles qui sont déjà dépendants aux produits du tabac, nous espérons que cette hausse permettra de financer la bonification des services de soutien à la cessation. Par exemple, le gouvernement du Québec pourrait augmenter le seuil maximal et les modalités de remboursement des thérapies de substitution (timbres, gommes, inhalateurs, pastilles) et faire davantage la promotion des centres d'abandon du tabac. »*

Selon **monsieur Alain Roy, directeur général du Réseau du sport étudiant du Québec**, *« en tant qu'organisme œuvrant auprès des jeunes, nous sommes énormément préoccupés par l'initiation au tabagisme des enfants et des adolescents. Selon de nombreuses enquêtes et études, les jeunes sont particulièrement sensibles aux prix, et la plupart de ceux qui fument consomment surtout des cigarettes légales. C'est pourquoi nous sommes ravis de la hausse des taxes sur le tabac annoncée dans le cadre du budget provincial du ministre Carlos Leitão. »*

Selon **monsieur François Damphousse, directeur du Bureau du Québec de l'Association pour les droits des non-fumeurs**, *« les enfants et les adolescents étant plus sensibles aux prix que les adultes, cette intervention aura un impact particulièrement significatif sur les jeunes, qui seront désormais moins disposés à tomber dans le piège mortel de la dépendance au tabac. Bravo au nouveau gouvernement pour avoir écouté les groupes de santé au lieu des groupes alliés à l'industrie du tabac! »*

Selon **madame Lilianne Bertrand, présidente de l'Association pour la santé publique du Québec**, *« lorsque*

le gouvernement prend une décision qui sert l'intérêt public, mais qui risque aussi de soulever la controverse, il importe pour les groupes comme le nôtre de le souligner. Nous applaudissons donc le gouvernement Couillard pour avoir annoncé dans son premier budget une hausse de la taxe sur le tabac, une mesure de santé publique singulièrement efficace qui pourrait également servir au financement de nouveaux programmes de prévention. »

Selon Dr André Lavallière, président de l'Association des dentistes en santé publique du Québec, « *selon la Banque mondiale, le relèvement des taxes représente une mesure extrêmement efficace pour réduire le tabagisme, car il pousse des fumeurs à arrêter de fumer, en dissuade d'autres de commencer, réduit le nombre d'ex-fumeurs qui rechutent et diminue la consommation de ceux qui continuent. La décision du gouvernement de hausser la taxe provinciale sur les produits du tabac en est une excellente pour la santé publique. »*

Selon Dr Bernard Mathieu, président de l'Association des médecins d'urgence du Québec, « *mes collègues et moi en avons assez de traiter des patients qui souffrent de maladies débilitantes et mortelles causées par le tabac. Si ce n'était de leur dépendance à ce produit sans aucun effet positif, ces pères, mères et grands-parents vivraient en santé beaucoup plus longtemps. Les dommages causés par le tabac sont tous évitables. La hausse des taxes est une bonne mesure pour un gouvernement qui cherche à réduire les coûts de santé. Nous espérons que ce n'est qu'un début en ce qui concerne la lutte contre le tueur numéro un des Québécois. »*

Selon Dr Jean Palardy, président de l'Association des médecins endocrinologues du Québec, « *en tant que médecins voués à l'amélioration de la santé et de la qualité de vie de la population, nous appuyons résolument la lutte contre la première cause de maladies et de décès évitables dans notre société. L'augmentation de la taxe sur le tabac représente un excellent pas dans la bonne direction pour un gouvernement qui cherche à promouvoir la santé des Québécois, puisqu'elle aura un impact déterminant sur le tabagisme. Nous félicitons le ministre Leitão et encourageons la ministre déléguée à la Santé publique, madame Lucie Charlebois, à procéder avec d'autres interventions de réduction du tabagisme. »*

Selon Dre Pierrette Michaud, administratrice de l'Association des médecins omnipraticiens de Québec, « *la hausse des taxes sur le tabac dévoilée dans le budget aujourd'hui est une excellente nouvelle pour la santé des Québécois. Mais en tant que revenus provenant d'une dépendance mortelle qui empoisonne ses victimes, ces revenus supplémentaires devraient d'abord et avant tout être utilisés pour mieux traiter et, encore plus important, mieux prévenir les maladies chroniques attribuables au tabac. Ainsi, la hausse de la taxe aura non seulement pour effet de réduire les cas de maladies cruellement débilitantes, en diminuant le nombre de nouveaux fumeurs et l'initiation au tabagisme chez les jeunes, mais améliorera les soins de santé et les programmes de prévention. »*

Selon Dr Louis Patry, vice-président aux affaires externes de l'Association des médecins spécialistes en santé communautaire du Québec, « *on nous répète sans cesse que les Québécois n'ont pas les moyens de se payer les programmes dont ils bénéficient. Pendant ce temps, le Québec est la province canadienne qui taxe le moins les produits du tabac, des produits qui sont responsables de plus de 1,6 milliard \$ en coûts de soins de santé par année. Même avec les revenus supplémentaires générés par la hausse de la taxe, la société est toujours perdante tant que le tabagisme persiste. Le ministre Leitão a effectué un geste crucial pour la prévention des maladies évitables, et nous osons espérer que le gouvernement Couillard poursuivra en ce sens avec d'autres mesures de réduction du tabagisme. »*

Selon monsieur Yves Dussault, président de l'Association des naturopathes professionnels du Québec, « *notre organisme comprend l'importance que joue l'environnement physique et social sur la santé des individus, et donc la nécessité de politiques de santé publique audacieuses. C'est en ce sens que nous appuyons la hausse de la taxe provinciale sur le tabac. Nous espérons que le gouvernement Couillard poursuivra son engagement antitabac tout au long de son mandat. »*

Selon Dr Alain Beaupré, président de l'Association des pneumologues de la province de Québec, « *il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'éradiquer l'épidémie mortelle du tabagisme au Québec mais*

aujourd'hui, nous pouvons souligner avec fierté la décision du gouvernement d'augmenter les taxes. À cause de cette décision, des milliers de fumeurs arrêteront et d'innombrables jeunes ne s'initieront pas au tabagisme. De toute évidence, le nouveau gouvernement est sur la bonne voie en termes de prévention des maladies et des décès évitables. »

Selon **Dr Louis Gagnon, coprésident de Capsana**, « les organismes comme nous font leur part pour sensibiliser le public aux dangers liés au tabagisme, mais également pour encourager et aider le plus grand nombre de fumeurs québécois à cesser de fumer. Depuis 15 ans, plus de 380 000 personnes ont participé au Défi J'arrête, j'y gagne! En augmentant les taxes sur le tabac, le nouveau gouvernement indique clairement son engagement à contribuer à la lutte contre le tabagisme. Nous espérons que ce n'est qu'un début et qu'il déploiera de nombreuses autres interventions en ce sens. »

Selon **madame Nathalie Rodrigue, T.M., présidente de la Coalition Priorité Cancer au Québec**, « le tabac cause le tiers des cancers et demeure la plus importante cause de maladies et de décès évitables dans notre société, causant la mort prématurée de 10 400 Québécois et Québécoises chaque année. Il n'existe aucun autre produit de consommation présentement sur le marché qui se rapproche de la mortalité liée au tabagisme — tuant un consommateur régulier sur deux. C'est pourquoi nous félicitons le gouvernement Couillard pour sa décision de hausser la taxe sur le tabac : c'est un excellent début d'une perspective de la santé publique pour ce nouveau gouvernement. »

Selon **Dr Jean Zigby, président du comité santé et environnement du Collège québécois des médecins de famille**, « pour générer des économies dans le système de santé, il faut aussi regarder au-delà des coupures et de l'optimisation. Certaines décisions politiques, comme la hausse de la taxe sur le tabac, ne coûtent rien et réduisent le nombre de personnes qui fument, résultant en moins de gens malades. Nous félicitons le nouveau gouvernement pour avoir misé sur la prévention et l'encourageons à utiliser tous les autres leviers à sa disposition pour réduire le tabagisme davantage. »

Selon **monsieur Francis Gilbert, président de la Fédération des kinésiologues du Québec**, « en tant qu'organisme soucieux de la santé et du bien-être du public, nous souhaitons souligner notre appui enthousiaste à la hausse de la taxe provinciale sur le tabac. Nous sommes extrêmement heureux de constater que le ministre des Finances, monsieur Carlos Leitão, a compris l'importance d'augmenter le prix du tabac afin de favoriser la réduction du tabagisme. »

Selon **madame Claudel P.-Desrosiers, présidente de la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine – Québec**, « les taxes sur le tabac sont d'abord et avant tout une mesure de santé publique, l'une des plus efficaces pour diminuer l'incidence du tabagisme selon l'Organisation mondiale de la Santé et la Banque mondiale. Nous nous réjouissons de voir qu'il y aura place dans le nouveau budget pour des politiques favorisant la santé du Québec. »

Selon **madame Edmée Métivier, chef de la direction, Québec, de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC**, « il est clair que dans le cadre de son budget dévoilé aujourd'hui, le gouvernement du Québec a reconnu les nombreux bénéfices découlant d'une hausse de la taxe sur le tabac : plus de fumeurs qui arrêtent, moins de jeunes qui commencent, moins de rechutes parmi les anciens fumeurs et d'énormes économies en termes de soins de santé. Nous saluons donc la hausse des taxes et espérons que ce ne soit que le commencement pour un gouvernement sincèrement engagé dans la lutte contre le tabagisme. »

Selon **monsieur Pierre-Yves Gagnon, directeur général de la Fondation québécoise du cancer**, « nous sommes en mesure de constater au quotidien les effets causés par le tabac chez les personnes que nous hébergeons dans nos Hôtelleries et qui sont traitées pour un cancer du poumon. Nous accueillons donc favorablement toute mesure visant à annuler ou, à tout le moins, diminuer ces effets. »

Selon **madame Francine Cléroux, présidente-directrice générale de la Fondation du cancer du sein du Québec**, « la fumée de tabac représente un risque réel pour le développement du cancer du sein, soit le type de cancer le plus souvent diagnostiqué chez les femmes au Québec. Nous félicitons le gouvernement libéral pour avoir annoncé une augmentation de la taxe sur le tabac, une mesure qui poussera de nombreuses femmes à arrêter de fumer et de nombreuses jeunes filles à ne jamais commencer. »

Selon madame Danielle Boué, t.i.m., présidente de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec, « en annonçant une importante augmentation de la taxe sur les cigarettes, le gouvernement du Québec confirme sa volonté ferme de combattre la principale source de décès évitables. Les revenus sont utiles, mais les vies qui seront épargnées à cause de cette mesure représentent le gain le plus important pour la société. »

**Liste complète des endosseurs des quatre demandes en lien avec le budget^{xiii},
dont une hausse des taxes :**

- Association des dentistes en santé publique du Québec
- Association des médecins d'urgence du Québec
- Association des médecins endocrinologues du Québec
- Association des médecins omnipraticiens de Québec
- Association des médecins spécialistes en santé communautaire du Québec
- Association des naturopathes professionnels du Québec
- Association des pneumologues de la province de Québec
- Association d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale du Québec
- Association féminine d'éducation et d'action sociale
- Association pour les droits des non-fumeurs - Bureau du Québec
- Association pour la santé publique du Québec
- Capsana
- Coalition Priorité Cancer au Québec
- Collège québécois des médecins de famille
- Conseil québécois sur le tabac et la santé
- Fédération des kinésiothérapeutes du Québec
- Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine - Québec
- Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Québec
- Fondation du cancer du sein du Québec
- Fondation québécoise du cancer
- Médecins francophones du Canada
- Ordre des technologues en imagerie médicale et en radio-oncologie du Québec
- Réseau du sport étudiant du Québec
- Société canadienne du cancer - Division du Québec
- Société de recherche sur le cancer

- 30 -

Pour plus d'information:

Flory Doucas, Porte-parole, CQCT: 514-598-5533; cell. : 514-515-6780.

Genevieve Berneau, Analyste des politiques en santé, SCC-DivQc : 514-255-5151

Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

ⁱ <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2014-2015a/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>

ⁱⁱ http://www.cqct.qc.ca/Communiqués_docs/2014/PRSS_14_05_22_QuatreDemandes_BudgetProv.pdf

ⁱⁱⁱ <http://www.newswire.ca/fr/story/1365275/l-aqda-invite-le-ministre-leitao-a-envoyer-un-signal-fort-aux-milliers-d-honnêtes-depanneurs-independants>

^{iv} http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/DOCU_13_11_18_QUI_ACDA.pdf

^v <http://www.newswire.ca/fr/story/1363791/etude-segma-1-200-depanneurs-et-10-000-emplois-menaces-de-disparaitre-d-ici-2-3-ans-au-quebec>

^{vi} <http://www.newswire.ca/fr/story/1347109/les-autorites-confirment-la-mainmise-du-crime-organise-sur-la-contrebande-de-tabac>

^{vii} http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_05_21_IndicateurReductionContrebande.pdf

^{viii} Banque mondiale, « Le développement à l'œuvre ; Maîtriser l'épidémie ; L'État et les aspects économiques de la lutte contre le tabagisme », 1999.

<http://siteresources.worldbank.org/INTETC/Resources/375990-1113853423731/Curbing-Tobacco-French.pdf>

^{ix} Budget 2014-2015, page A-48, <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2014-2015a/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>

^x Budget 2014-2015, page G-23, <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2014-2015a/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>

^{xi} Budget 2014-2015, page A-21, <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2014-2015a/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>

^{xii} 1 049 000 \$ en revenus pour 2013-2014, Gouvernement du Québec, Plan budgétaire 2014-2015 (non adopté), page D.15, février 2014.

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2014-2015/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>

^{xiii} http://www.cqct.qc.ca/Communiqués_docs/2014/PRSS_14_05_22_QuatreDemandes_BudgetProv.pdf